



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



Ministère de la Culture
et de la communication

Direction Régionale des
Affaires Culturelles

Service Départemental
de l'Architecture et du
Patrimoine du Finistère



III- REGLEMENT

4. Recommandations architecturales Fiches descriptives

ZONE DE PROTECTION DU PATRIMOINE
ARCHITECTURAL, URBAIN ET PAYSAGER
ÎLE D' OUESSANT

Mars 2007

Olivier FETTER - Architecte Urbaniste
23, Rue Joseph Berthou - 29 900 Concarneau
Tél: 02.98.97.80.33 Fax: 02.98.97.80.20
e.mail: fetter.architecte@wanadoo.fr

Bertrand LANCTUIT - Architecte Paysagiste
Moulin Neuf Troléo - 29 190 Pleyben
Tél: 02.98.81.44.25 Fax: 02.98.81.45.22
e.mail: lanctuit.paysages@wanadoo.fr

**- 4 - RECOMMANDATIONS ARCHITECTURALES :
FICHES DESCRIPTIVES**

TYOLOGIES ARCHITECTURALES

La typologie résulte de l'analyse du bâti, dans son contexte actuel et ancien (références documentaires lorsqu'elles existent). Il s'agit de déterminer des caractéristiques architecturales récurrentes à Ouessant, afin d'en dégager des référents susceptibles d'être reproduits lors de la restauration ou de l'amélioration d'un bâtiment.

Parmi les édifices répertoriés aux plans de règlement des villages par leur type architectural, sont repérés en noir (ex **D**) les archétypes des typologies ouessantines.

Un édifice représentatif de l'habitat traditionnel fait partie des constructions les plus intéressantes du patrimoine architectural de l'île d'Ouessant. Peu ou pas dénaturé, il présente les attributs caractéristiques des types architecturaux marquants l'histoire de l'urbanisation de l'île d'Ouessant.

A ce titre, toute intervention sur le bâti, tout projet modifiant l'aspect des constructions doit faire l'objet d'une réflexion prenant en compte l'ensemble du bâtiment et aboutir ainsi à un projet cohérent, dans le respect des prescriptions architecturales.

Les recommandations architecturales induites dans la présentation du type architectural sont illustrées dans une ou plusieurs fiches descriptives.

- | | |
|--|-------------|
| 4.1. TYPE A : CONSTRUCTION DE TYPE RDC < A 7 M. | p.50 |
| 4.2. TYPE B : CONSTRUCTION DE TYPE RDC > A 7 M. | p.54 |
| 4.3. TYPE C : CONSTRUCTION DE TYPE R+COMBLES SURELEVES. | p.58 |
| 4.4. TYPE D : CONSTRUCTION DE TYPE R+1. | p.63 |

4.1. TYPE A : CONSTRUCTION DE TYPE RDC < A 7 M.

- Présentation du type :

Le type A correspond à de petites maisons construites pour la plupart aux 18^{ème} et début 19^{ème} siècles et couvertes, à l'origine, en chaume. Elles se distinguent essentiellement par une grande modestie de leur volume et des matériaux mis en œuvre (pierres, bois et chaume).

La composition des façades est d'une grande simplicité. Principalement orientées est-ouest dans le sens de la longueur, la façade sud est percée de petites ouvertures (une fenêtre et une porte). Les pignons sont aveugles et plus particulièrement le pignon orienté face aux vents dominants d'ouest.

Le système constructif est aussi des plus simples avec des murs en moellons, les entourages des ouvertures ainsi que les pierres d'angles sont en pierre de taille. Sur ce type d'édifice, les murs maçonnés avec soin ne sont, à l'origine, ni enduits ni même jointoyés.

Edifices représentatifs de l'habitat traditionnel de type A :



Cors



Drudec



Keranchas



Kerlaouen



Kerscao



Lann Vraz



Poulbrac



Le Stiff



Ti Huella

Z.P.P.A.U.P de l'Île d'Ouessant FICHE DESCRIPTIVE

TYPE A : Construction de type RDC < à 7 m

4.1



Le type A correspond à de petites maisons construites pour la plupart aux 18^{ème} et début 19^{ème} siècles et couvertes, à l'origine, en chaume. Elles se distinguent essentiellement par une grande simplicité volumétrique et des matériaux mis en œuvre (pierres, bois et chaume).

Cet habitat modeste se compose d'une pièce unique au rez-de-chaussée, surmontée parfois d'un grenier, dont la surface réduite servait d'habitation. Au pignon, se greffe un petit appentis servant de remise ou d'étable.

Les toitures à deux pans sont recouvertes de chaume (paille de seigle souvent recouverte de terre et d'argile). L'utilisation de ce matériau a déterminé des pentes de toit très fortes (de l'ordre de 50° à 60°) et la présence de chevronnières pour protéger le chaume. Ces couvertures n'ont aucune ouverture.

Au centre de chaque pignon de la maison, une cheminée permettait de faire la cuisine et de chauffer la pièce à vivre. Dans l'une des souches de cheminées, deux pierres débordant du pignon, l'une plate l'autre percée d'un trou, permettait de fixer une girouette.



Drudec



Kerscao



Le Stiff



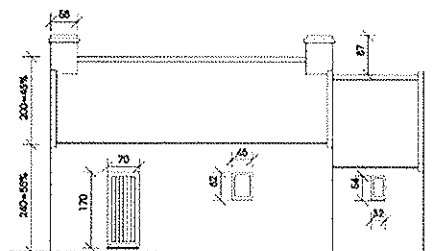
Ti Huella

Z.P.P.A.U.P de l'Île d'Ouessant FICHE DESCRIPTIVE

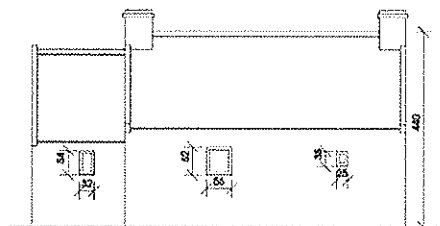
TYPE A : Construction de type RDC < à 7 m

4.1

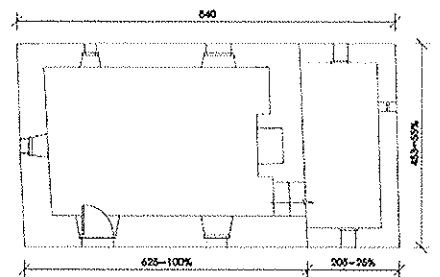
Plan / Coupes / Façades



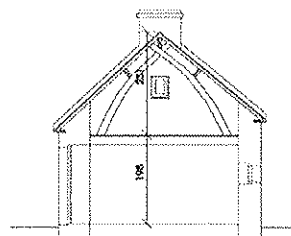
FACADE SUD



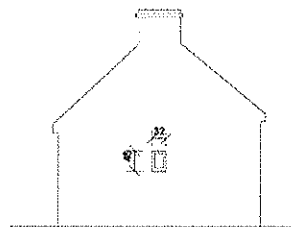
FACADE NORD



REZ DE CHAUSSEE



COUPE



PIGNON EST

La composition des façades est d'une grande simplicité. Principalement orientées est-ouest dans le sens de la longueur, la façade sud est percée de petites ouvertures (une fenêtre et une porte). Les pignons sont le plus souvent aveugles et plus particulièrement le pignon orienté face aux vents dominants d'ouest.

Le système constructif est aussi des plus simples avec des murs en moellons, les entourages des ouvertures ainsi que les pierres d'angles sont en pierre de taille.

Sur ce type d'édifice, les murs maçonnés avec soin ne sont ni enduits ni même jointoyés.

Les menuiseries extérieures sont en bois peint : fenêtres avec petits bois assemblés et porte pleine, percée d'un hublot, ou partie haute vitrée avec petits bois assemblés.

Z.P.P.A.U.P. de l'Île d'Ouessant FICHE DESCRIPTIVE

TYPE A : Construction de type RDC < à 7 m

4.1

Les Maçonneries :

Murs et souches de cheminée en maçonnerie de moellons (posés avec soin), non enduits et non jointoyés.

Appentis réalisé en maçonnerie de moellons identiques à ceux de la façade principale, non enduits et non jointoyés.

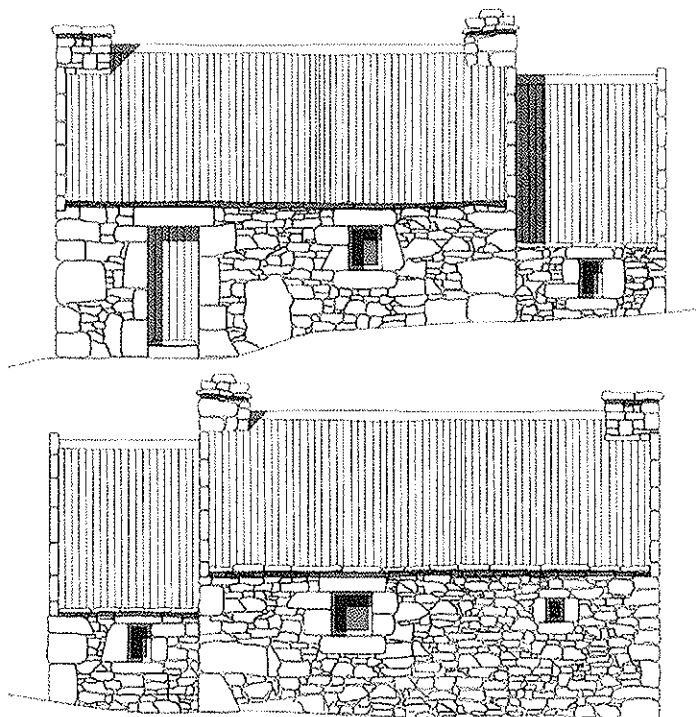
Entourages des ouvertures et pierres d'angles en pierre de taille non jointoyés.

Les menuiseries :

Fenêtre en bois peint, à un ou deux vantaux, avec petits bois assemblés.

Porte en bois peint pleine, percée d'un hublot, ou partie haute vitrée avec petits bois assemblés.

Pas de volets battants extérieurs en bois peint sur les constructions anciennes.

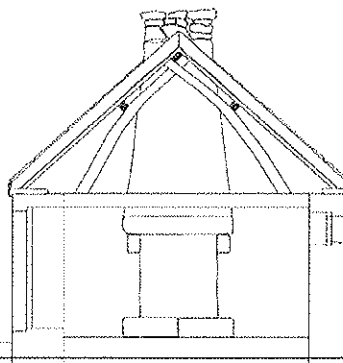
**Les toitures :**

Toiture à deux pans (pentes de toit de l'ordre de 50° à 60°), sans ouvertures, avec chevronnières, couverte à l'origine en chaume (paille de seigle souvent recouverte de terre et d'argile). Le chaume est remplacé peu à peu par une couverture en ardoises naturelles posées au clou et scellées au ciment.

Deux souches de cheminées réalisées à l'identique de la façade.

Tuiles faitières en terre cuite à embarrures de mortier.

Absence de gouttières à l'origine.



4.2. TYPE B : CONSTRUCTION DE TYPE RDC > A 7 M.

- Présentation du type :

Le type B correspond à des constructions qui se sont développées aux 18^{ème} et 19^{ème} siècles. Leur volumétrie, plus importante que le modèle précédent de type A, est généralement liée au nombre d'habitant de la maison et à leur richesse.

Ces constructions se composent généralement d'un rez-de-chaussée surmonté d'un grenier.

A l'origine, les couvertures étaient réalisées en chaume (paille de seigle recouverte de terre et d'argile).

La composition des façades reste toujours très simple et déterminée par la distribution intérieure. Les façades sud et nord sont symétriques et percées de petites ouvertures : une porte et une ou deux fenêtres. Le pignon orienté face aux vents dominants d'ouest est le plus souvent aveugle, sur celui-ci vient s'adosser un petit appentis.

Les façades sont en moellons, les entourages des ouvertures et les pierres d'angle, quand ils existent, sont en pierre de taille. Les murs maçonnés avec de belles pierres ne sont pas enduits ni jointoyés, mais certains modèles aux maçonneries moins soignées sont enduits d'un mortier de chaux et de sable.

Edifices représentatifs de l'habitat traditionnel de type B :



Kergadou



Kerhere



Kerjegu



Kermorvan



Kernigou



Niou Huella



Penn ar Land



Saint Michel



Lampaul

Z.P.P.A.U.P. de l'Île d'Ouessant FICHE DESCRIPTIVE

TYPE B : Construction de type RDC > à 7 m

4.2



Le type B correspond à des constructions qui se sont développées aux 18^{ème} et 19^{ème} siècles. Leur volumétrie, plus importante que le modèle de type A, est liée au nombre d'habitants de la maison et à leur richesse.

Ces constructions se composent généralement d'un rez-de-chaussée, distribuant une ou deux petites pièces, surmonté d'un grenier. Sous le toit de petites ouvertures permettent parfois d'éclairer les combles.

Ce bâti se caractérise par des toitures à deux pentes (de l'ordre de 50°), avec chevronnières. A l'origine, les couvertures étaient réalisées en chaume (paille de seigle recouverte de terre et d'argile). A partir de 1850, le mode de couverture en ardoise apparaît. La toiture est scellée au ciment masquant ainsi les ardoises. Plus résistantes aux tempêtes, elles donnent au toit une teinte grise très caractéristique du paysage de l'île d'Ouessant. Hormis quelques constructions présentant des tabatières, verres dormants ou petites lucarnes, il n'y a pas d'ouvertures dans la toiture.

Sur l'habitat traditionnel, il n'existe pas, à l'origine, de gouttières. Un bourrelet de ciment traverse le toit en oblique, à son extrémité une citerne creusée dans le sol récupère les eaux de pluie.

La composition des façades reste toujours très simple et déterminée par la distribution intérieure, toujours identique. Un couloir central distribue deux pièces identiques, sans cloisons, séparées par le mobilier en bois peint (armoire, vaisselier, horloge, lits clos, tables, bancs...).



Kergadou



Kerhere



Kermorvan



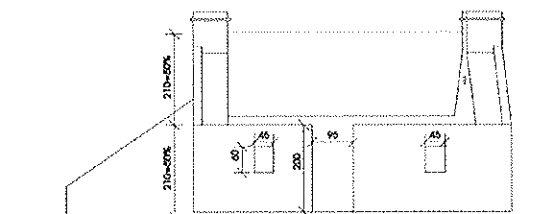
St Michel

Z.P.P.A.U.P de l'Île d'Ouessant FICHE DESCRIPTIVE

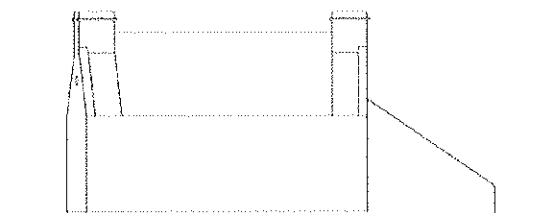
TYPE B : Construction de type RDC > à 7 m

4.2

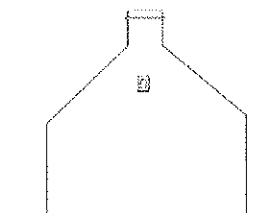
Plans / Façades



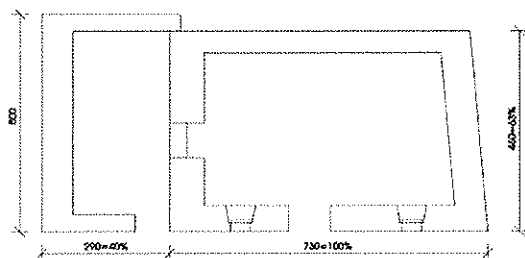
FAÇADE OUEST



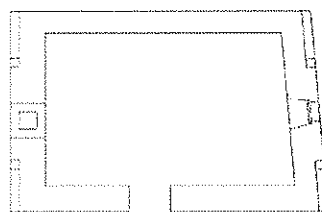
FAÇADE EST



PIGNON SUD



REZ DE CHAUSSEE



COMBLES

Seule la destination de ces deux pièces diffère, l'une servant de pièce à vivre et l'autre de pièce de réception. Au centre de chaque pignon de la maison, généralement enfermée dans un placard en bois, une cheminée sert à la cuisine et au chauffage. Dans l'une des souches de cheminées, deux pierres débordant du pignon, l'une plate l'autre percée d'un trou, permettait de fixer une girouette.

Principalement orientées est-ouest dans le sens de la longueur, les façades sud et nord sont symétriques et percées de petites ouvertures : une porte et une ou deux fenêtres. Le pignon orienté face aux vents dominants d'ouest est le plus souvent aveugle, sur celui-ci vient s'adosser un petit appentis.

Les façades sont en moellons, les entourages des ouvertures et les pierres d'angle, quand ils existent, sont en pierre de taille. Les murs maçonnés avec de belles pierres ne sont pas enduits ni jointoyés, mais certains modèles aux maçonneries moins soignées sont enduits d'un mortier de chaux et de sable.

Les menuiseries extérieures sont en bois peint de couleurs vives : fenêtres à deux vantaux avec petits bois assemblés et deux ou trois carreaux toujours plus hauts que larges par vantail ; volets battants pleins ; portes pleines, percées d'un hublot, ou partie haute vitrée avec petits bois assemblés et parfois surmonté d'une imposte vitrée.

Z.P.P.A.U.P. de l'Île d'Ouessant FICHE DESCRIPTIVE

TYPE B : Construction de type RDC > à 7 m

4.2

Les Maçonneries :

Murs et souches de cheminée en maçonnerie de moellons (posés avec soin), non enduits et non jointoyés.

Appentis réalisé en maçonnerie de moellons identiques à ceux de la façade principale, non enduits et non jointoyés.

Entourages des ouvertures et pierres d'angles en pierre de taille non jointoyées.

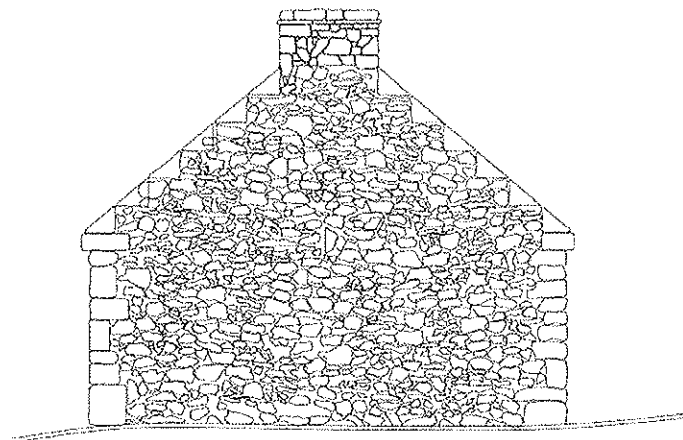
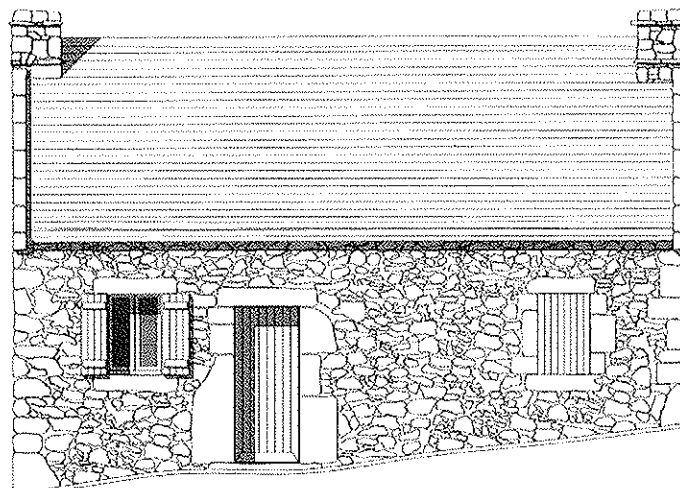
Les façades aux maçonneries moins soignées peuvent être recouvertes d'un enduit au mortier de chaux et de sable couvrant les chaînes d'angle.

Les menuiseries :

Fenêtre en bois peint, à un ou deux vantaux, avec petits bois assemblés.

Porte en bois peint pleine, percée d'un hublot, ou partie haute vitrée avec petits bois assemblés et parfois une imposte vitrée.

Volets battants pleins en bois peint.

**Les toitures :**

Toiture à deux pentes (de l'ordre de 50°), avec chevronnières, couverte à l'origine en chaume (paille de seigle souvent recouverte de terre et d'argile).

À partir du milieu du 19^{ème} siècle, le chaume est peu à peu remplacé par une couverture en ardoises naturelles posées au clou et scellées au ciment.

Quelques constructions présentent des ouvertures en toiture : tabatières, verres dormants, et plus rarement des petites lucarnes.

Deux souches de cheminées réalisées à l'identique de la façade.

Tuiles faïtières en terre cuite à embarrures de mortier.

Absence de gouttières à l'origine : un bourrelet de ciment traversant le toit en oblique permet de recueillir les eaux de pluie dans une citerne.

4.3. TYPE C : CONSTRUCTION DE TYPE R+COMBLES SURELEVES.

- Présentation du type :

A partir du milieu du 19^{ème} siècle, certaines maisons ont été surélevées pour augmenter le volume sous combles. La volumétrie de ces constructions de type C est beaucoup plus imposante que celle des types précédents. L'agrandissement du volume se concrétise par à un allongement de la façade et par un rapport plus grand de la hauteur de la façade sur la hauteur totale au faîtage.

Les couvertures à deux pentes, avec chevronnières, sont réalisées en ardoises rejointoyées au ciment.

La composition de la façade est déterminée par la distribution intérieure : un couloir central, auquel correspondent les façades sud et nord, distribue deux pièces parfaitement symétriques tant dans leurs dimensions que dans leurs aménagements.

Les façades, orientées sud et nord, sont symétriques et percées d'une porte centrale et deux petites fenêtres. Le pignon orienté face aux vents dominants d'ouest est le plus souvent aveugle, sur celui-ci vient s'adosser un petit appentis.

Les murs sont réalisés soit avec de belles pierres laissées apparentes et rejointoyées au mortier de chaux soit avec des moellons tout-venant, enduits d'un mortier de chaux et de sable. Les entourages des ouvertures et les pierres d'angle, quand ils existent, sont en pierre de taille. Sur certaines constructions de ce type, les chaînages d'angle et les pierres d'entourage des portes et des fenêtres sont peintes de couleurs vives.

Ce bâti marque une évolution progressive vers une composition plus imposante des façades.

Edifices représentatifs de l'habitat traditionnel de type C :



Cost ar Prat



Dizro



Doulou



Gual



Kergadou



Kerlann



Kerscao



Kerraloche



Kerranchas



Kervihan

Z.P.P.A.U.P de l'Île d'Ouessant FICHE DESCRIPTIVE

TYPE C : Construction de type R + Combles surélevés

4.3



A partir du milieu du 19^{ème} siècle, certaines maisons ont été surélevées pour augmenter le volume sous combles.

La volumétrie de ces constructions est beaucoup plus imposante que celle des types précédents. L'agrandissement du volume se concrétise par à un allongement de la façade et par un rapport plus grand de la hauteur de la façade sur la hauteur totale au faîtage.

Cet habitat se compose d'un rez-de-chaussée, à usage d'habitation, surmonté d'un grenier. Sous le toit, deux petites ouvertures éclairent le grenier.



Les couvertures à deux pentes (de l'ordre de 40° à 45°), avec chevronnières, sont réalisées en ardoises rejointoyées au ciment. Plus résistantes aux tempêtes, elles donnent au toit une teinte grise très caractéristique du paysage de l'île d'Ouessant. Quelques constructions possèdent des ouvertures en toiture de type tabatières, verres dormants ou petites lucarnes.

Sur l'habitat traditionnel, il n'existe pas, à l'origine, de gouttières. Un bourrelet de ciment traverse le toit en oblique, à son extrémité une citerne creusée dans le sol récupère les eaux de pluie.

La composition de la façade est déterminée par la distribution intérieure : un couloir central, auquel correspondent les façades sud et nord. A côté de la porte donnant au nord, se trouve une autre porte permettant d'accéder au grenier par un escalier en bois.

Niou Huella



Niou Izella



Penn ar Land

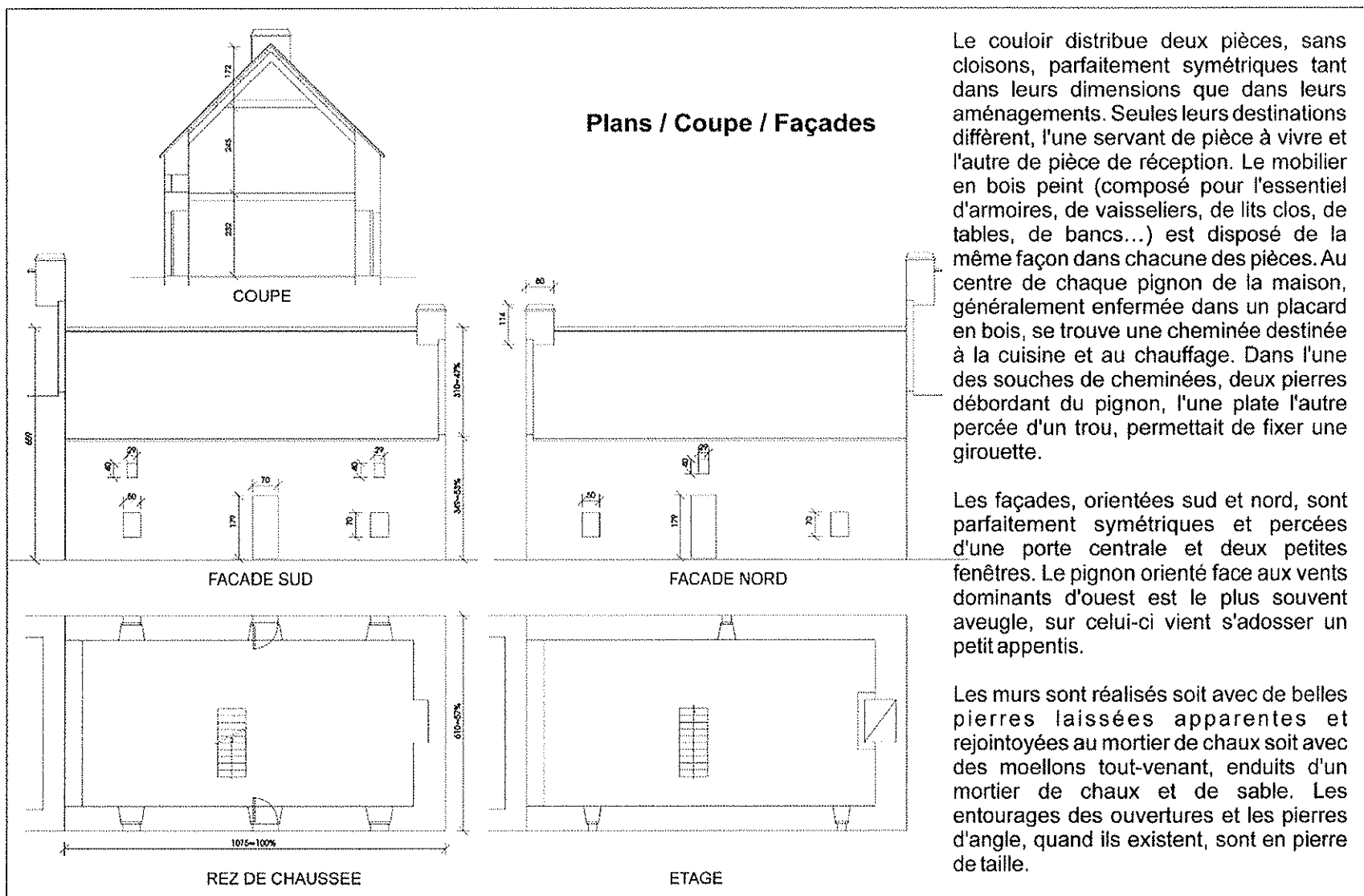


Poulbrac

Z.P.P.A.U.P. de l'Île d'Ouessant FICHE DESCRIPTIVE

TYPE C : Construction de type R + Combles surélevés

4.3



Le couloir distribue deux pièces, sans cloisons, parfaitement symétriques tant dans leurs dimensions que dans leurs aménagements. Seules leurs destinations diffèrent, l'une servant de pièce à vivre et l'autre de pièce de réception. Le mobilier en bois peint (composé pour l'essentiel d'armoires, de vaisseliers, de lits clos, de tables, de bancs...) est disposé de la même façon dans chacune des pièces. Au centre de chaque pignon de la maison, généralement enfermée dans un placard en bois, se trouve une cheminée destinée à la cuisine et au chauffage. Dans l'une des souches de cheminées, deux pierres débordant du pignon, l'une plate l'autre percée d'un trou, permettait de fixer une girouette.

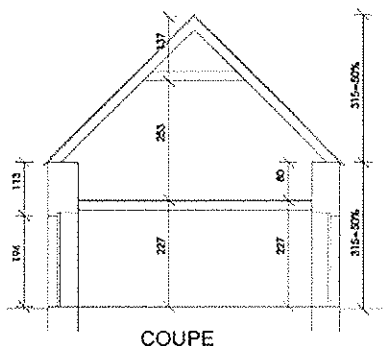
Les façades, orientées sud et nord, sont parfaitement symétriques et percées d'une porte centrale et deux petites fenêtres. Le pignon orienté face aux vents dominants d'ouest est le plus souvent aveugle, sur celui-ci vient s'adosser un petit appentis.

Les murs sont réalisés soit avec de belles pierres laissées apparentes et rejointoyées au mortier de chaux soit avec des moellons tout-venant, enduits d'un mortier de chaux et de sable. Les entourages des ouvertures et les pierres d'angle, quand ils existent, sont en pierre de taille.

Z.P.P.A.U.P. de l'Île d'Ouessant FICHE DESCRIPTIVE

TYPE C : Construction de type R + Combles surélevés

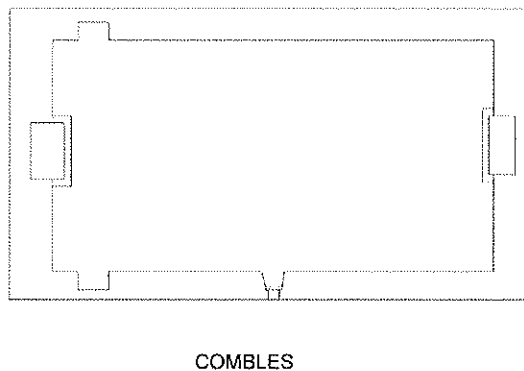
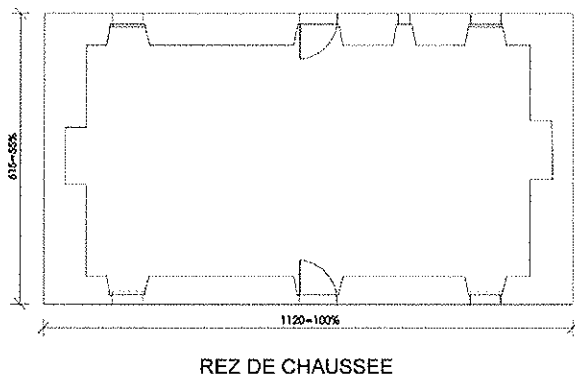
4.3



Plans / Coupe

Sur certaines constructions de ce type, les chaînages d'angle et les pierres d'entourage des portes et des fenêtres sont peintes de couleurs vives.

Les menuiseries extérieures sont en bois également peintes de couleurs vives : fenêtres à deux vantaux avec petits bois et deux ou trois carreaux toujours plus hauts que larges par vantail ; quand ils existent, volets battants pleins ; portes pleines ou percées d'un hublot, avec ou sans imposte vitrée, ou encore portes avec une partie basse pleine et une partie haute vitrée.



Ce bâti de transition marque une évolution progressive vers une composition plus imposante des façades:

- ordonnancement des façades et parfaite symétrie des ouvertures.
- standardisation et uniformisation de certains éléments constitutifs des façades (linteaux, jambages, appuis...).

Ce type de construction servira de modèle de base pour les constructions de la fin du 19^{ème} et du début du 20^{ème}.

Z.P.P.A.U.P de l'Île d'Ouessant FICHE DESCRIPTIVE

TYPE C : Construction de type R + Combles surélevés

4.3

Les Maçonneries :

Murs et souches de cheminée en maçonnerie de moellons jointoyés au mortier de chaux.

Ou murs et souches de cheminée en maçonnerie de moellons tout-venant enduits d'un mortier de chaux et de sable couvrant (ou non) les chaînes d'angle et laissant apparents les entourages des ouvertures.

Appentis réalisé en maçonnerie de moellons jointoyés ou en moellons tout-venant enduits, à l'indentique de la façade principale.

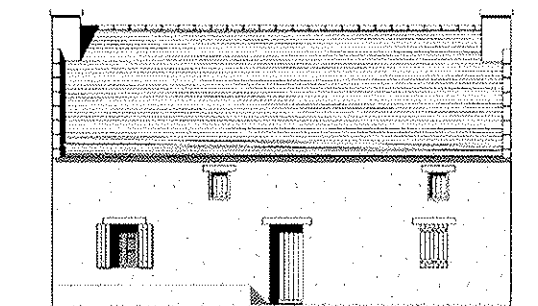
Entourages des ouvertures et pierres d'angles en pierre de taille.
Ou entourages des ouverture et chaînages d'angle peints de couleurs.

Les menuiseries :

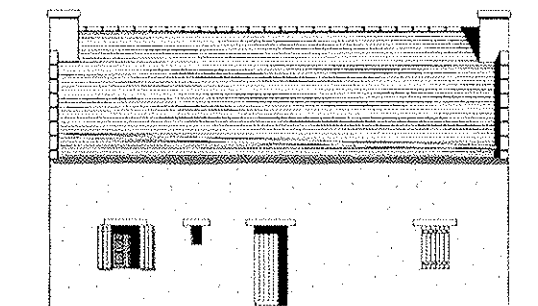
Fenêtre en bois peint, à deux vantaux, avec petits bois assemblés et deux ou trois carreaux toujours plus hauts que larges par vantail.

Porte en bois peint pleine, percée ou non d'un hublot, avec ou sans imposte vitrée, ou encore partie basse pleine et partie haute vitrée avec petits bois assemblés.

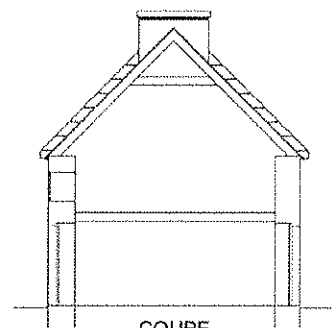
Volets battants pleins en bois peint ou contrevents vitrés en tout ou partie.



FAÇADE SUD



FAÇADE NORD



COUPE

Les toitures :

Toiture à deux pentes (de l'ordre de 40° à 45°), avec chevronnières, réalisée en ardoises naturelles posées au clou et scellées au ciment.

Quelques constructions possèdent des ouvertures en toiture : tabatières, verres dormants, et plus rarement des petites lucarnes.

Deux souches de cheminées jointoyées ou enduites à l'identique de la façade.

Tuiles faîtières en terre cuite à embarrures de mortier.

Absence de gouttières à l'origine : un bourrelet de ciment traversant le toit en oblique permet de recueillir les eaux de pluie dans une citerne.

4.4. TYPE D : CONSTRUCTION DE TYPE R+1.

- Présentation du type :

Ce type D correspond au bâti le plus représenté sur l'île d'Ouessant. Dès la fin du 19^{ème} siècle, on commence à bâtir des maisons avec rez-de-chaussée, un étage droit et des combles habitables. La morphologie plus imposante de ce bâti marque bien l'évolution économique, sociologique et technologique.

La symétrie demeure le principe général de composition des façades : percements symétriques et identiques dont le rythme s'organise verticalement et horizontalement. Les percements de la façade, toujours plus hauts que larges, sont standardisés suivant quelques dimensions.

Les murs des façades sont en moellons recouverts d'un enduit au mortier de chaux. En façade principale, l'utilisation de blocs de granit taillés ou sciés, est ici de plus en plus fréquente (encadrements des baies, linteaux, appuis, chaînage d'angle parfois). Ces éléments sont laissés apparents, et supposent la réalisation d'un enduit qui vient buter contre les blocs de granit et en souligner le caractère décoratif.

Edifices représentatifs de l'habitat traditionnel de type D :



Caraes



Cost ar Run



Cost ar Run



Croix Rouge



Croix Rouge



Drudec



Drudec



Feunteun Velen



Feunteun Velen



Feunteun Velen

Z.P.P.A.U.P de l'Île d'Ouessant FICHE DESCRIPTIVE

TYPE D : Construction de type R + 1

4.4



Dès la fin du 19^{ème} siècle, on commence à bâtir des maisons avec rez-de-chaussée, un premier niveau d'habitation en étage droit et des combles habitables. Elles présentent un caractère bien différent des autres typologies architecturales.

Cette typologie de constructions correspond au type le plus représenté sur l'île d'Ouessant. L'île est en plein essor, à partir de cette époque les constructions se caractérisent par une volumétrie importante et une utilisation quasi systématique des combles pour l'habitation. La symétrie demeure le principe général de composition des façades et l'utilisation d'éléments constructifs standardisés traduit la nouvelle organisation de la production du bâti.

La morphologie plus imposante de ce bâti marque bien l'évolution économique, sociologique et technologique de la fin du 19^{ème} siècle. La surreprésentation de ce type de constructions sur le territoire communal contribue à accentuer l'image d'une population prospère à cette époque.



Les toitures à deux pans (de l'ordre de 40° à 45°), avec chevronnières, sont recouvertes d'ardoises rejointoyées au ciment pour les couvertures les plus anciennes. Des ouvertures de type tabatières, verres dormants ou lucarnes sont réalisées en toiture.

Les deux souches de cheminées sont réalisées à l'identique de la façade (enduit ou jointoiment). Dans l'une des souches de cheminées, deux pierres débordant du pignon, l'une plate l'autre percée d'un trou, permettait de fixer une girouette.

La composition des façades sud et nord se caractérise par des percements symétriques et identiques dont le rythme s'organise verticalement et horizontalement.

Les murs des façades sont en moellons recouverts d'un enduit au mortier de chaux, mais ces enduits traditionnels ont peu à peu été remplacés par des enduits au ciment.

Caraes



Feunteun Velen



Penn ar C'hruguel



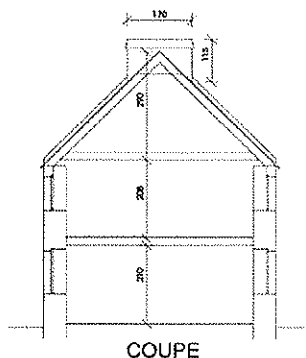
Toul al Lann

Z.P.P.A.U.P de l'Île d'Ouessant FICHE DESCRIPTIVE

TYPE D : Construction de type R + 1

4.4

Plans / Coupes / Façades

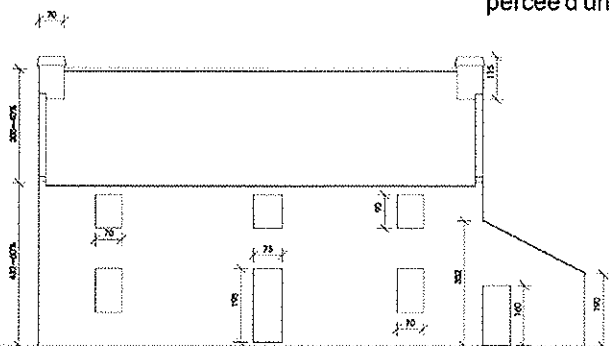


En façade principale, l'utilisation de blocs de granit taillés ou scies, est ici de plus en plus fréquente (encadrements des baies, linteaux, appuis, chaînage d'angle parfois). Ces éléments sont laissés apparents, et supposent la réalisation d'un enduit qui vient buter contre les blocs de granit et en souligner le caractère décoratif.

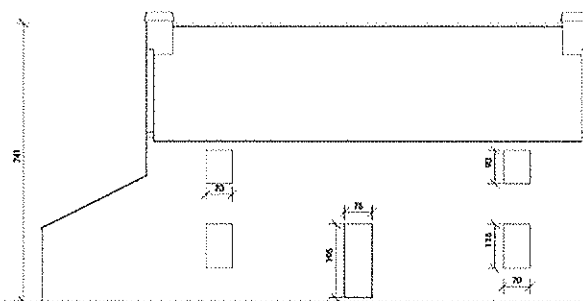
A noter toutefois, la polychromie des façades de certaines constructions : badigeon blanc au lait de chaux sur les façades, et peintures de couleurs vives sur les chaînages d'angle et les pierres d'entourage des portes et des fenêtres.

Les percements de la façade, toujours plus hauts que larges, sont standardisés suivant quelques dimensions.

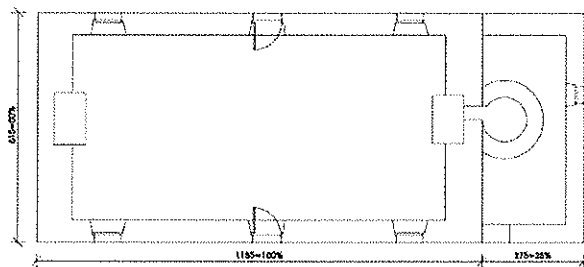
Les menuiseries extérieures sont en bois peint de couleurs vives. Les fenêtres sont à deux vantaux, chaque vantail étant divisé en trois carreaux toujours plus hauts que large avec petits bois assemblés. L'occultation et la protection aux intempéries sont assurées par des volets battants pleins ou des contrevents vitrés en tout ou partie. Les portes en bois plein, avec ou sans imposte vitrée, peuvent être percée d'un hublot ou avoir une partie haute vitrée et une partie basse pleine.



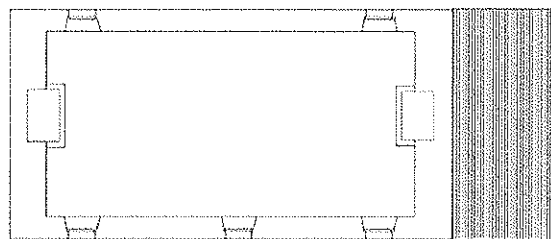
FACADE SUD



FACADE NORD



REZ DE CHAUSSEE



ETAGE

Z.P.P.A.U.P. de l'Île d'Ouessant FICHE DESCRIPTIVE

TYPE D : Construction de type R + 1

4.4

Les Maçonneries :

Murs et souches de cheminée en maçonnerie de moellons tout-venant, recouverts d'un enduit au mortier de chaux et de sable couvrant les chaînes d'angle.

Plus rarement, murs et souches de cheminée en maçonnerie de moellons jointoyés au mortier de chaux.

Appentis réalisé en maçonnerie de moellons jointoyés ou enduits.

Encadrement des baies, chaînages d'angle, soubassement... peints de couleurs.

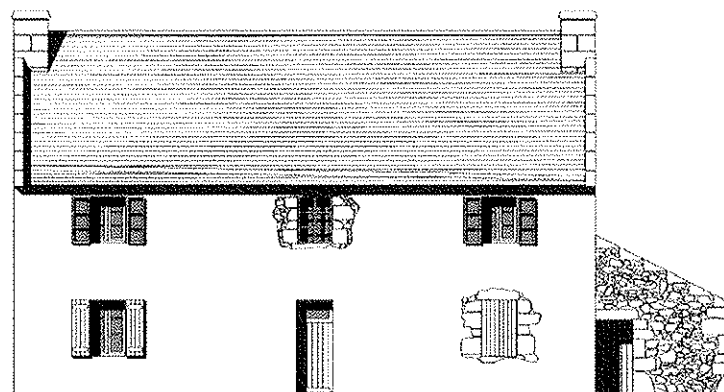
Percements toujours plus hauts que larges.

Les menuiseries :

Fenêtre en bois peint, à deux vantaux, avec petits bois assemblés et trois carreaux toujours plus hauts que larges par vantail.

Porte en bois peint pleine, percée ou non d'un hublot, avec ou sans imposte vitrée, ou encore partie basse pleine et partie haute vitrée avec petits bois assemblés.

Volets battants pleins en bois peint, éventuellement persiennés, ou contrevents vitrés en tout ou partie.



FACADE SUD

Les toitures :

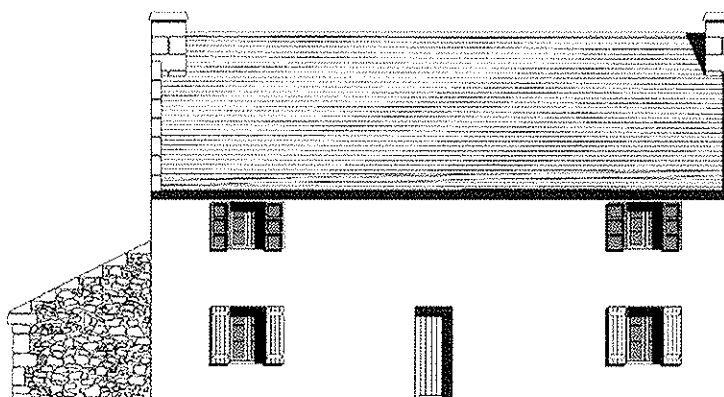
Combles sous toiture à deux pentes (de l'ordre de 40° à 45°), avec chevronnières, réalisée en ardoises naturelles posées au clou et scellées au ciment.

Des ouvertures, tabatières, verres dormants, et plus rarement des petites lucarnes, sont réalisées en toiture.

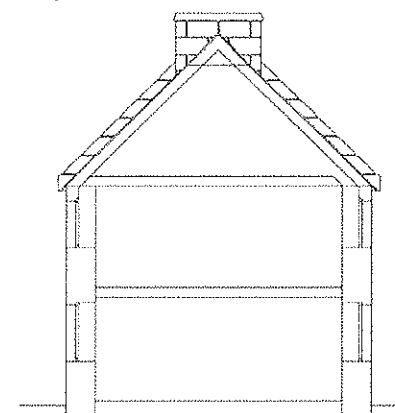
Deux souches de cheminées jointoyées ou enduites.

Tuiles faitières en terre cuite à embarrures de mortier.

Absence de gouttières à l'origine : un bourrelet de ciment traversant le toit en oblique permet de recueillir les eaux de pluie dans une citerne.



FACADE NORD



COUPE

Z.P.A.U.P. de l'Île d'Ouessant FICHE DESCRIPTIVE

TYPE D : Construction de type R + 1

4.4

Les Maçonneries :

Murs et souches de cheminée en maçonnerie de moellons tout-venant, recouverts d'un enduit au mortier de chaux et de sable laissant apparents les encadrements des ouvertures et les chaînages d'angles.

Appentis réalisé en maçonnerie de moellons enduits.

Encadrements des baies et chaînages d'angles en blocs de granit taillés ou sciés.

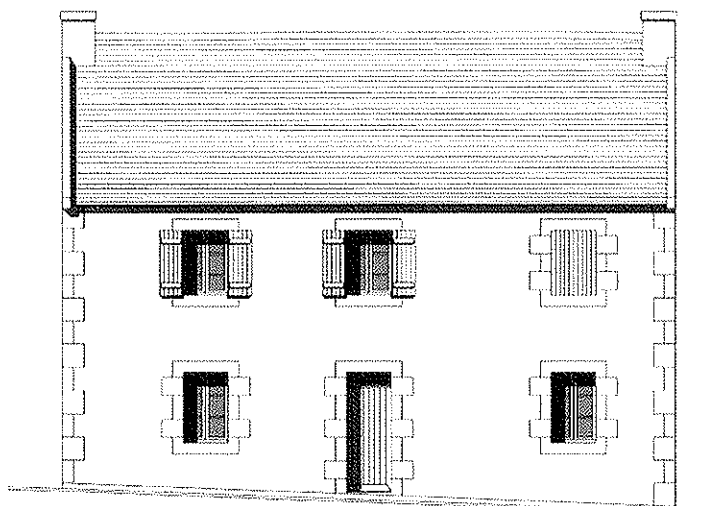
Percements toujours plus hauts que larges.

Les menuiseries :

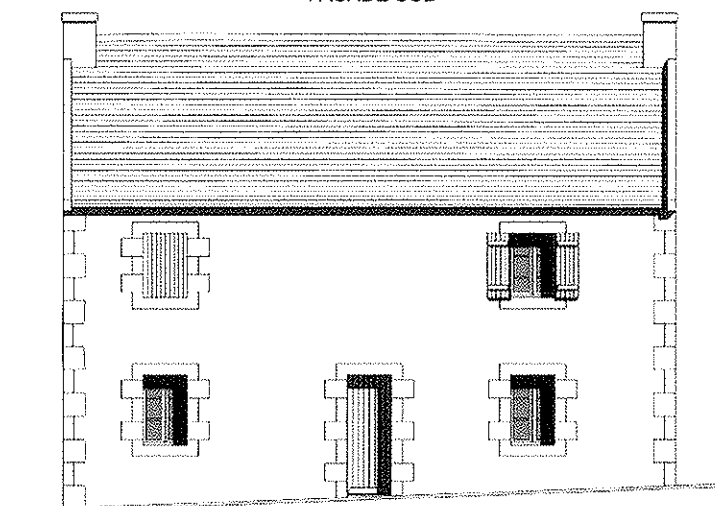
Fenêtre en bois peint, à deux vantaux, avec petits bois assemblés et trois carreaux toujours plus hauts que larges par vantail.

Porte en bois peint pleine, percée ou non d'un hublot, avec ou sans imposte vitrée, ou encore partie basse pleine et partie haute vitrée avec petits bois assemblés.

Volets battants pleins en bois peint, éventuellement persiennés, ou contrevents vitrés en tout ou partie.



FACADE SUD



FACADE NORD

Les toitures :

Combles sous toiture à deux pentes (de l'ordre de 40° à 45°), avec chevronnières, réalisée en ardoises naturelles posées au clou et scellées au ciment.

Des ouvertures, tabatières, verres dormants, et plus rarement des petites lucarnes, sont réalisées en toiture.

Deux souches de cheminées enduites à l'identique de la façade.

Tuiles faitières en terre cuite à embarrures de mortier.

Absence de gouttières à l'origine : un bourrelet de ciment traversant le toit en oblique permet de recueillir les eaux de pluie dans une citerne.